

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***15101294***

MONITEUR BELGE
07-07-2015
BELGISCH STAATSBAD

TRIBUNAL DE COMMERCE**29 JUIN 2015****DIVISION MONS**

N° d'entreprise : 0458.220.773.

Dénomination

(en entier) : **FAMILY CENTER AIRPORT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Mons 544 - 7100 LA LOUVIERE (SAINT-VAAST)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un deuxième administrateur délégué - Gestion journalière : précisions.

Les administrateurs, réunis en Conseil le 26 mai 2015, ont nommé un deuxième administrateur délégué, soit la S.P.R.L. V.A.L.INVEST - Numéro d'entreprise : 0566.933.425 -, ayant son siège social à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 7 et dont le représentant permanent est son gérant, Monsieur Anastase TATSIS (N.N. 65.02.08-153-16), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 7.

Les administrateurs délégués exerceront séparément leurs pouvoirs, dans le cadre de la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration a confirmé, tant pour le passé que pour l'avenir, qu'il a toujours entendu donner à chaque administrateur délégué, pouvant agir seul dans ce cadre, notamment le droit de mettre fin à tout contrat d'emploi ou de travail, pour tout motif et par toutes modalités arrêtées par lui. Ces pouvoirs comprennent le droit de mettre fin pour motif grave, avec préavis presté ou moyennant indemnité, aux contrats précités.

Il est donc précisé, pour autant que de besoin, que la gestion journalière comprend spécifiquement le droit de conclure et de mettre fin aux contrats de travail, de collaboration indépendante et d'intérimaire, sous la seule signature d'un administrateur délégué.

S.P.R.L. V.A.L.INVEST, administrateur délégué,
par son représentant permanent, Anastase TATSIS.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2015 - Annexes du Moniteur belge